

# Rapport de gestion 2022 de la commune de Chavannes-le-Veyron

#### Sommaire

- Dicastères de M. Jean-Luc Reymond, syndic
  - 1.1 Administration générale
  - 1.2 Finances
  - 1.3 Police et sécurité
  - 1.4 Bâtiments communaux
  - 1.5 Police des constructions
- 2. Dicastères de M. Marc Vial, vice-syndic
  - 2.1 Domaine et agriculture
  - 2.2 Forêts, parc et jardin
  - 2.3 Location du refuge
  - 2.4 Cimetières et cultes
  - 2.5 Jeunesses et Sports
- 3. Dicastères de M. Dominique Briand
  - 3.1 Protection civile
  - 3.2 Défense incendie
  - 3.3 Déchets
  - 3.4 Routes et chemins
  - 3.5 Services industriels
- Dicastères de M. Jérôme Girardin
  - 4.1 Service des eaux
  - 4.2 Epuration
  - 4.3 Piscines
  - 4.4 Informatique
- 5. Dicastères de Mme Isabelle Mancino
  - 5.1 Affaires sociales et culturelles
  - 5.2 Santé publique
  - 5.3 Ecole
  - 5.4 Transports et Mobilité

## 1. Dicastères de M. Jean-Luc Reymond, syndic



Photo prise lors du vide-greniers et marché artisanal du 28 août

# 1.1 Administration générale

En 2022 deux nouveaux collaborateurs ont été engagés.

Mme Tatyana Laffely a été engagée au 1<sup>er</sup> avril 2022 au poste de secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants en remplacement de Mme Carine Rochat et au 1<sup>er</sup> mai 2022, M. Daniel Allemann a remplacé Mme Evelyne Baumann au poste de boursier communal.

#### Contrôle des habitants

Nous avons délivré 12 cartes d'identité en 2022. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, les passeports ne sont plus commandés auprès de l'administration communale mais directement auprès du centre de biométrie établi à Lausanne.

Au niveau des mutations au sein de la commune, nous avons enregistré 16 arrivées, 11 départs, 3 naissances et un décès. Au 31 décembre 2022 la commune comptait 165 habitants.

# La structure de la commune se compose comme suit :

	Suisses	Etrangers
Hommes + 16 ans	46	8
Femmes + 16 ans	60	8
Hommes - 16 ans	21	1 1 1 1 1
Femmes -16 ans	17	4

#### Accueil des nouveaux habitants et citoyens ayant obtenus leur majorité

La Municipalité a reçu les nouveaux habitants ainsi que les citoyens ayant atteint leur majorité en date du 4 novembre 2022, pour un repas autour d'un papet-vaudois et saucisses aux choux dans la salle villageoise en présence d'une vingtaine de personnes. La présidente de l'association Festi'Veyron, le président de la société de Tir ainsi que le président du Conseil général étaient également présents afin de présenter leurs activités.

#### 1.2 Finances

Les comptes 2021 ont été adopté par le Conseil général en date du 13 juin 2022 et se soldent avec un excédent de produits de CHF 3'492.53 après amortissements et mouvements aux fonds de réserves.

Ce résultat est équilibré. Il est principalement dû à la prudence de l'exécutif vis-à-vis de l'engagement des dépenses et à la prise en compte du point d'impôt pour le calcul de la péréquation qui est favorable pour cette période

La marge d'autofinancement (ou cash flow) est positive et s'élève à CHF 28'608.09. Cette valeur de marge d'autofinancement est un indicateur important qui nous permet de financer d'éventuels investissements sans devoir recourir à l'emprunt.

#### 1.3 Police et sécurité

En date du 28 août 2022 M. Philippe Hofstetter, chef de poste de la gendarmerie de Cossonay est venu nous faire un état des lieux des faits marquants. En 2021 12 événements de faible incidence ont été constaté sur notre commune, selon le tableau ci-dessous :

3	Animaux medabatic u.A. adoeb nu a
1	Vol par effraction
1	Véhicule suspect
1	Pollution annua sangrap sa edun
1	Litige
1	Infraction loi cantonale
1	Document perdu – volé
1	CIRC – Permis saisi
1	CIRC - Infraction LCR
1	CIRC – Annonce de perte de plaque

#### 1.4 Bâtiments communaux

La salle de classe est inoccupée depuis la décision de fermeture en 2021.

Une barrière supplémentaire a été ajoutée autour de l'église pour assurer la sécurité des enfants notamment.

La conciergerie de l'église, effectuée par les bons soins de Mme Janine Bettens durant les vingt dernières années, a été reprise par Mme Tatyana Laffely, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, suite à la démission de Mme Bettens.

# 1.5. Police des constructions

Les autorisations de construire délivrées en 2022, à titre informatif et sans le détail des personnes concernées sont :

- 2 transformations de locaux existants
- 1 construction d'une villa mitoyenne nouvelle
- 1 remplacement de chauffage existant par une pompe à chaleur
- 1 pose de panneaux photovoltaïques
- 1 mât pour antenne de téléphonie

# 2. Dicastères de M. Marc Vial, vice-syndic



Photo prise lors du martelage le 10 novembre 2022

#### 2.1 Domaines et agriculture

Les ruches de la commune ont donné une excellente récolte, environ 400 kg. Le miel est en vente auprès de l'administration communale et afin de remercier les bénévoles qui avaient œuvré pour la peinture des ruches un apéro-grillades a été organisé le samedi 18 juin 2022.

# 2.2 Forêts, parc et jardin

#### Forêt

La Suisse a connu son deuxième été le plus chaud depuis le début des mesures. Les fortes chaleurs ont débuté dès le mois de juin jusqu'à la fin août. Pour la forêt ce ne sont pas les températures élevées qui furent le plus dommageable mais bien le manque de précipitations. Selon les mesures de meteonews le déficit hydrique s'est fait ressentir depuis le mois d'août 2021. Ce qui correspond à un manque d'environ 30% de précipitation entre janvier et octobre 2022. Heureusement à partir de la fin de l'année, les précipitations sont revenues à la normale.

Le manque de précipitations crée un stress hydrique sur les arbres ce qui a pour conséquence l'affaiblissement de la résistance à différentes attaques de parasites tels que les champignons ou les insectes. Ce qui peut, à terme, provoquer la mort de l'arbre.

#### Volume de bois exploité

Possibilité de coupe annuelle : 550 m<sup>3</sup>

Volume martelé : 498 m³ planyes poly jajiv probl. M ob aprodemojú s

#### Prix moyen des principaux assortiments de bois

2021	2020
92/m³	87
64/m³	68
82/m³	71
64/m³	59
70/m³	67
	64/m³ 82/m³ 64/m³

#### Bois énergie

Bois de feux : /m³	55/m³	55/m <sup>3</sup>	55
Déchiquetage :	45/m <sup>3</sup>	41/m³	43
Bois d'industrie :	31/m <sup>3</sup>	35/m <sup>3</sup>	29

#### Coût de l'exploitation des bois

Manuel :	72/m³	61/m³	76
/m³ Mécanisé : /m³	48/m³	45/m³	52

#### Soins aux jeunes peuplements

Suite à une coupe de réalisation (surface violette ci-dessus), il a été replanté 175 chênes. Une fois les plantations réalisées, il faut les entretenir en passant régulièrement enlever les plantes qui pourraient concurrencer les jeunes plants. Ces travaux sont réalisés pendant environ 7-8 ans selon l'accroissement des arbres. En 2022, 0.5 hectare de plantation ont été entretenu.

Des soins à la jeune forêt ont été réalisé durant l'été 2022 sur une surface de 5.5 hectares. Ces entretiens ont pour but d'améliorer la qualité du peuplement en choisissant les arbres de qualités mais également d'orienter le mélange des essences en vue des changements climatiques en favorisant les arbres les plus prometteur tels que les chênes, tilleuls et cerisiers. Ces travaux ont été subventionné par le canton.

#### Travaux réalisés en 2022

- Installation de trois poubelles spécifiques pour les déjections canines
- Création d'une place à tourner pour les camions long bois au bout du chemin du cimetière
- Réfection du chemin du refuge

#### Martelage

La traditionnelle matinée de martelage a eu lieu le 10 novembre 2022 en présence du garde forestier M. Yann Bornand, de la Municipalité ainsi que de la secrétaire, et de M. Stéphane Furer, garde forestier du triage de Hautemorges.

#### 2.3 Location du refuge

Une centaine de locations ont été enregistrées dont environ la moitié par des résidents de la commune qui y ont accès gratuitement, sur réservation. Le refuge est régulièrement entretenu par le municipal en charge du dicastère et aucune déprédation n'est à déplorer. Pour les personnes externes le tarif de location est de CHF 50.00 par jour.

#### 2.4 Cimetière et cultes

Une dizaine de cultes se sont tenus en l'église, dont deux lors du traditionnel Jeûne de Chavannes le 21 juin.

#### 2.5 Jeunesse et Sports

La Municipalité soutient deux jeunes villageois inscrits au club de natation de Renens, par une participation annuelle de CHF 50.00.

Une carte journalière pour le téléski de l'Abbaye est à disposition pour la saison en contactant M. Vial.

La commune a participé à hauteur de CHF 100.00 au financement d'une dameuse pour soutenir l'association Mollendruz Ski de Fonds.

Un abonnement pour la piscine des Chavannes à Cossonay ainsi qu'un abonnement pour la piscine de La Sarraz sont également à disposition des habitants sur demande.

# 3. Dicastères de M. Dominique Briand, municipal



Photo prise lors du martelage

# 3.1 Protection civile

La commune de Chavannes-le-Veyron est rattachée à l'ORPC du district de Morges, dont le rapport est disponible auprès de l'administration sur demande.

#### 3.2 Défense incendie

La commune de Chavannes-le-Veyron est rattachée au SDIS (service de défense incendie et de secours région Venoge). Né le 1er janvier 2012, le SDIS défend 27 communes, soit environ 27'000 habitants au total. Le secteur représente une surface de 15'200 hectares. 350 sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes, forment le SDIS. Deux sapeurs-pompiers permanents à 100% complètent l'effectif.

Voici les chiffres 2022 transmis à notre Municipalité. Fort heureusement aucune intervention n'a été nécessaire sur notre commune.

- A) Nos 27 communes ont été relativement épargnées par les intempéries (orages), ce qui explique la baisse de plus de moitié des alarmes pour des dégâts d'eau (25 cas en 2022, contre 58 en 2021).
- B) En revanche, la canicule de l'été ainsi que la sécheresse persistante ont engendré 14 interventions pour le SDIS, pour des feux de champs et de végétation. 6 incendies dans des bâtiments et 6 feux de véhicules légers sont aussi à signaler. Au total, 48 alarmes feu ont été comptabilisées pour 2022, un chiffre en légère hausse (+3) par rapport à 2021. Les interventions pour des feux, représentent un peu moins d'un quart des alarmes du SDIS Région Venoge.
- C) 11 services préventifs ont été effectués en 2022, notamment pour le Venoge Festival ou le passage du Tour de France dans le secteur. Seules 5 gardes ont été organisées entre le 31 juillet le 1er août au profit des communes. En raison de la sécheresse, de nombreuses localités ont en effet renoncé à allumer des feux de joie ou d'artifices pour la Fête nationale 2022
- D) Les interventions pour des pollutions (DCH/ABC) ont augmenté de 8 cas l'année dernière, pour atteindre 44 sorties au total. Les missions concernaient en grande partie des écoulements d'hydrocarbures sur la chaussée, suite à des défauts techniques ou accidents de la circulation. Cette hausse peut s'expliquer par l'augmentation générale du trafic routier.

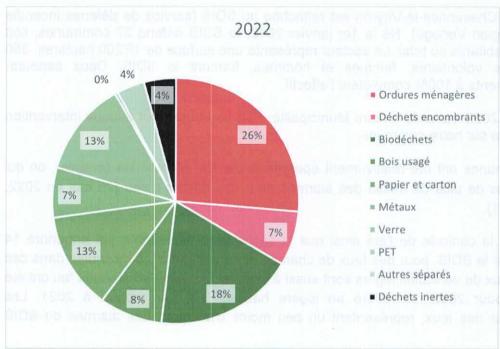
Des exercices de pompiers ont été organisé sur la commune le samedi 19 novembre 2022.

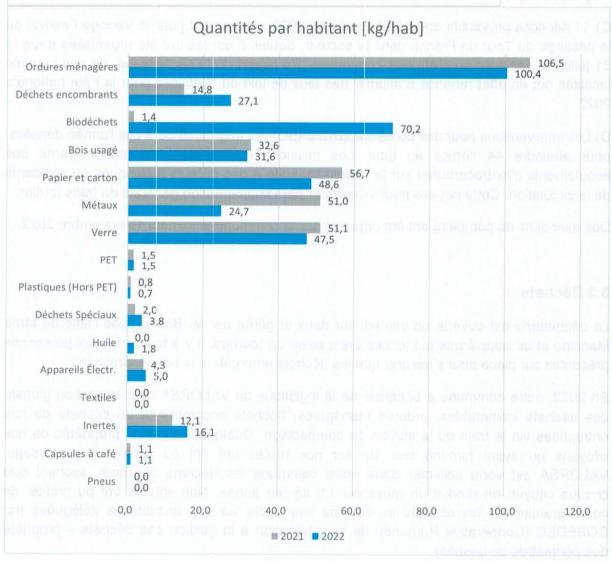
#### 3.3 Déchets

La déchetterie est ouverte un samedi sur deux et gérée par M. Briand avec l'aide de Mme Mancino et de suppléants qui fonctionnent selon un tournus. Il y a toujours deux personnes présentes sur place pour s'assurer que les déchets empruntent la bonne direction.

En 2022, notre commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets — propriété des périmètres de gestion).

#### Statistiques de la répartition des déchets





# Reprise des déchets par l'entreprise Thévenaz-Leduc pour l'année 2022

Catégorie	Quantité	Prix moyen	Montant	Unité	Poids facturé
Ferraille à broyer	2.252	83.10	187, 15	Tonne	2'252.00
Fer léger	3.378	54.19	183.05	Tonne	3'378.00
Entrée broyeur	5.630	65.75	370.20	Tonne	5'630.00
Collecte communale	11.080	70.45	780.60	Tonne	11'080.00
Ordinaire/Imprimés/Journaux	11.080	70.45	780.60	Tonne	11'080.00
Déchets de bois	7.200	-130.00	-936.00	Tonne	7'200.00
Déchets inertes recyclables	3.660	-100.00	-366.00	Tonne	3'660.00
Déchets encombrants	6.180	-350.00	2'163.00	Tonne	6'180.00
Déchets divers	17.040	-203.35	3'465.00	Tonne	17'040.00
Frais de transport camion	0.00	0.00	3'150.00	-	9.000
Frais d'enlèvement	0.000	0.00	-350.00	-	1.000
Location benne/box	0.000	0.00	0.00		12.000
Frais forfaitaire	0.000	0.00	3'500.00	-	22.000
Total comptabilisé et non comptabilisés	33.750		- 5'814.20		33'772.00

#### Coup de balai

Afin de sensibiliser la population au « littering » (jetés sauvages), la commune a participé à l'action mise en place par le Canton en organisant le 26 mars 2022 le Coup de Balai. Une vingtaine de participants a pu sillonner le territoire communal à la recherche de déchets sauvages. A l'issue de la mission des grillades ont été offertes aux participants au refuge.

#### 3.4 Routes et chemins

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Réfection du trottoir allant du giratoire au Battoir.
- Les panneaux du giratoire ont dû être changé à la suite d'un incident de la route avec un long véhicule.

Un radar pédagogique a été posé du 8 au 15 juin sur la route de l'Isle et la Rue des Fontaines. Il a été constaté à la Rue des Fontaines qu'aucun véhicule n'excède la vitesse maximale de 50km/h. La vitesse maximale mesurée sur ce tronçon est de 47 km/h.

Sur la Route de L'Isle, la vitesse moyenne entrante est de 46km/h et la vitesse moyenne sortante est de 51km/h. La vitesse maximale mesurée en sortant est de 107 km/h et la vitesse maximale en entrant est de 117km/h! Sur une semaine de mesures, ce sont environ 3'200 véhicules par jour qui transitent par le giratoire de Chavannes-le-Veyron.

# 3.5 Services industriels was a more about the services and the services industriels was a serviced and the services and the services are serviced as the services and the services are serviced as the service are serviced as the serviced are serviced as the serv

Pose d'une casquette sur un lampadaire à proximité d'une habitation pour répondre à la demande d'un citoyen.

Prise de contact avec le responsable ders communes de la Romande Energie pour trouver des solutions afin d'économiser notre consommation au niveau de l'éclairage public.

# 4. Dicastères de M. Jérôme Girardin, municipal



Photo prise lors du coup de balai

#### 4.1 Service des eaux

Deux fuites sur la conduite principale ont été réparées.

Les fontaines ont été fermées durant la période de sécheresse.

Réfection du canal d'eau claire de la Fontaine du 21 Juin par la pose d'une nouvelle canalisation en PVC avec une chambre pour faciliter son curage.

Nombreuses séances en vue de la création de l'association Vy de Mauraz en 2023.

#### 4.2 Epuration

En décembre 2022, les Conseil législatifs des 15 communes ont accepté le préavis concernant la création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Haute Venoge / Veyron (EHVV) qui remplacera à terme les 10 stations d'épuration communales actuelles par une seule station régionale. La suite est l'envoi des statuts à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes pour signature par le Chancelier. L'existence légale de l'association EHVV sera officielle dès mi-mai 2023.

#### 4.3 Piscines

Légalisation de l'installation des piscines privées sur le domaine communal.

AIPCV (association intercommunale de la piscine et du camping de la Venoge)

Le comité de direction poursuit son effort de réorganisation de la piscine et du camping par l'engagement de personnel dédié à chaque secteur.

ASPIC (association de la piscine intercommunale des Chavannes)

La piscine rencontre un franc succès et propose de nombreux cours pour satisfaire à la demande.

#### 4.4 Informatique

Modifications du site Internet par l'intermédiaire de notre mandataire M. David Lee et investissement dans un portable pour la secrétaire avec un accès pour le boursier et pour la secrétaire du Conseil général afin que cet outil puisse être partagé.

# 5. Dicastère de Mme Isabelle Mancino, municipale



Photo prise lors de la sortie à Ballenberg aux côtés de M. Robert Magnenat, ancien municipal

#### 5.1 Affaires sociales et culturelles

En date du 6 octobre 2022 la Municipalité a organisé pour la première fois une sortie des Aînés et les a emmené visiter le site de Ballenberg. Cette journée a remporté un franc succès avec la participation d'une vingtaine de personnes qui ont chaleureusement remercié la Municipalité pour l'organisation de cette sortie.

# Réseau d'accueil de jour préscolaire, parascolaire et accueil en milieu familial

La commune fait partie du réseau AJERCO concernant l'accueil de jour dont voici les statistiques 2022 :

#### Accueil collectif

Garderies nb enfants	Garderies nb heures	UAPE nb enfants	UAPE nb heures
2 45 5 67	1290	4	3000

#### Accueil familial

Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire	Parascolaire nb heures
nb enfants	nb heures	nb enfants	
a pour talignance a	907.75	0.4 9.6	0 1100

#### Ciné Sénior

La commune bénéficie de 2 cartes pour le Ciné Sénior au cinéma de Cossonay. Les séances ont lieu le 1er mardi du mois et les cartes sont à retirer auprès de Monsieur Philippe Caillat.

# Manifestations organisées par l'association Festi'Veyron :

- 1<sup>er</sup> mai : rallye pédestre suivi d'une partie récréative et conviviale dans la cour du collège
- 21 juin service de l'apéro au terme du culte du Jeûne de Chavannes
- 1<sup>er</sup> août organisation de la fête nationale
- 28 août vide greniers et marché artisanal
- 31 octobre fête d'Halloween destinée aux enfants du village
- 17 décembre Noël des enfants à l'église
- Fenêtres de l'Avent
- Distribution des sapins de Noël
- Souper des Nanas (apéro offert par la Municipalité)

#### 5.2 Santé publique

Commande d'un défibrillateur qui sera installé en mars 2023.

Dans le cadre des actions stratégiques à mettre en œuvre en cas de pénurie d'énergie, selon la directive de l'EMCC (Etat-major cantonal de conduite) et avec le soutien de la Préfecture du district, s'est mise en place la création d'un PRU (point de rencontre d'urgence) sur la commune de l'Isle. Le lieu choisi est la salle villageoise, et la commune de

Chavannes-le-Veyron est rattachée à ce PRU. Mme Isabelle Mancino, municipale, est la répondante pour notre commune.

#### 5.3 Ecole

La commune ne compte plus de classe depuis sa fermeture en 2021.

#### **ASICOVV**

Selon le texte ci-dessous, le conseil intercommunal de l'ASICOVV a décidé d'accepter le préavis demandant un complément au budget 2022 de CHF 550'000.00 selon le préavis N° 02/2022 adopté par le Codir en date du 18 août 2022 :

« Arrivés à la fin de l'année scolaire 2021-2022, nous sommes obligés de constater que le budget demandé pour les transports journaliers ne suffira pas à couvrir les dépenses prévues pour la période allant d'août à décembre 2022.

En effet, comme expliqué dans le préavis des comptes 2021, les kilomètres ont augmenté de 10% et les heures de conduite de 31%. De ce fait, le prix au kilomètre a augmenté de CHF 6.23 à CHF 7.56.

A ce jour, le compte 180.318.81 s'élève à CHF 1'153'780.-. Le budget 2022 est de CHF 1'350'000.- MBC et Microgis ne peuvent pas encore nous confirmer les kilomètres qui seront effectués durant la nouvelle période scolaire 2022-2023, mais signalent qu'ils seront proches de ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Dès lors, si nous nous basons sur les acomptes demandés durant ce premier semestre, nous constatons que le budget sera dépassé de CHF 550'000.- Le budget 2022 sera de CHF 1'900'000.-

#### ASICOPE

Le préavis du Comité de Direction No. 03-2022 relatif à la demande de crédit de CHF 510'000.- TTC destiné à l'équipement de 62 salles de cours avec des systèmes interactifs a été adopté par le Conseil intercommunal de l'ASICOPE dans sa séance du 20 septembre 2022.

# 5.4 Transports et Mobilités

La ligne 750 des MBC dessert notre village à raison de 2 passages par jour.

Une carte journalière est à disposition des citoyens en collaboration avec la commune de Cossonay.

#### 6. Remerciements

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les collaborateurs communaux pour le travail effectué au long de l'année. Elle adresse également ses remerciements au Président M. Christophe Longchamp, à la secrétaire du Conseil Général Mme Nicole Bonzon et à l'ensemble du bureau du Conseil Général, toujours disponible pour les votations ou élections durant l'année. La Municipalité remercie particulièrement l'ensemble des membres du Conseil Général qui lui ont fait confiance tout au long de l'année 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Jean-Luc Reymond

La Secrétaire

Tatyana Laffely